

5399. AAN H. DU MONT ¹⁾. (K. A.)

Je vous scay bon gré de la peine que vous avez prise à censurer mes compositions, puisque par là au moins il paroist que vous avez eu la patience de les visiter. Pour quelques unes des remarques que vous y faictes, peut estre que je n'ay pas ignoré ce qu'en dictent les regles, y ayant assez longtems que je les ay estudiées, quoyque non toutes approuvées avec la superstition que je scay bien que d'aucuns y apportent, au contraire de ce qu'en porte aujourdhuy la pratique des Italiens, qui, à mon advis, ne sont pas les plus mauvais compositeurs du monde. A l'une de mes alemandes vous faictes trop d'honneur, d'en avoir emprunté l'entrée, pour l'appliquer à une des vostres, que je viens de recevoir, et de gouster avec beaucoup de satisfaction, souhaittant bien fort de la veoir executée par la main mesme de l'auteur, qui, je m'asseure, y apporte des agreemens qu'on a de la peine à bien exprimer en tablature. Vous avez prins plaisir à vous estendre en ceste piece tout du long de la fugue, et veritablement y avez couché de fort beaux passages; mais je ne scay si en vous prouvenant de la sorte vous avez prins garde à la longueur de la premiere partie, qui est de 24 mesures, si j'ay bien compté, au regard de la seconde, qui n'en a que 17, ou si peut estre vous ne vous attachez point à ceste observation de rendre les deux parties esgales, au moins de faire la derniere la plus longue. Pour moy, voyant que dans un beau chemin je pourrois m'oublier et m'emporter dans une estendue difforme, en suivant ma fugue, ou quelque autre douceur, au delà de la bienséance, et observant d'ailleurs que certains grands compositeurs en des pieces celebres, et qui ont beaucoup duré dans l'approbation universelle des nations, se sont enfermez dans le nombre de douze mesures pour chasque partie, je me suis limité de mesme en tout ce que j'ay produit de pieces moins bouffonnes que ne sont les sarabandes ou les giges, soit sur l'espinnette, sur la viole, ou sur le luth, dont y en a un tres grand nombre, et me suis tellement accoustumé à ceste proportion que j'aurois de la peine à m'en desdire, comme en effect je juge que dans ceste estendue il y a de quoy satisfaire et l'auteur et l'auditeur, encor que pour vostre esgard je ne veux pas nier que les choses bonnes ne scauroyent estre trop longues; aussi ne veux je parler que de moy mesme, sachant bien que dans les pauvres productions que j'enfante il faut que je me garde de faire passer un grand prelude pour une alemande. Quant à celle dont vous avez voulu gouster les premieres notes, j'avouë que c'est celle des mienes que j'ayme le plus, et comme j'ay passé par tons les tons, en ces deux ou trois années que je m'amuse à l'espinnette, je vous ay fait copier toute la suite de ceste mesme alemande, avec quelque nombre de giges tirés de mon livre, selon la varieté desdits tons, afin que vous voyiez aussi ma presumption dans les subjects gays. C'en est une bien grande de vous oser ennuyer de tant de sottises, mais apres y avoir une fois passé la veuë, je souffre volontiers que tout s'en aille en cendre. Vous n'avez que

1) Kopie van andere hand, behalve het postscriptum. — Uitgegeven door Jonckbloet en Land, t. a. p., blz. 23.

Henri du Mont (1610—1684) was organist der S.^t Paulskerk te Parijs en een bekend componist; hij heeft o. a. missen geschreven.

faire de me recommander l'alemande imprimée au bout de vos motets; il y a longtemps que je la connois, et louë, et fais louër par les amateurs les plus entendus. Votre pavane est aussi tres-belle en son espece, et je l'ay envoyée joindre aux pieces dediées au *Tombeau de M. Duarte*, où elle a esté fort bien receuë.

Comme j'acheve ceste lettre, j'apprens par lettres d'Anvers que le celebre Couchet ¹⁾ vient d'y trespasser, qui est une perte insigne aux amateurs curieux de bonnes espinettes. Je suis bien ayse d'en avoir une des dernieres de sa façon à deux claviers, comme estoit celle de M. de Chamboniere ²⁾, qui est tres excellente et telle que je ne croy pas que personne en fasse apres ce pauvre Couchet, que je regrette extremement. Voyci de grands discours de musique; pardonnez l'importunité que je vous en donne; au sortir de beaucoup d'affaires qui m'occupent je suis parfois bien ayse de me delasser sur de ces matieres moins serieuses. Je vous prie que quand parfois vous mettez quelque piece nouvelle au monde, nous en puissions avoir nostre part. Vous obligerez un vray estimateur de vostre beau scavoir, et qui est parfaitement
6 Avril 1655.

S'il vous plaist de prendre garde à celles de ce grand nombre de giges que j'ay marquées de *, ce sont celles que j'estime les moins vicieuses.

5400. AAN GRAAF VAN HOORNE ³⁾. (K. A.)

Je viens d'apprendre fortuïtement et avec deplaisir que mon nepveu, fils aîné de feu mon frere ⁴⁾, a joué certaine petite medale d'or, venuë de feu mon pere, qui l'avoit euë du Prince Guillaume son maistre, en memoire de certain service heureusement exploicté, comme en fait foy l'inscription latine qui est sur le bord de ladite medale ⁵⁾, laquelle, comme ce garçon me le confesse, estant demeurée entre les mains de Monsieur vostre fils ⁶⁾, je ne puis me retenir, Monsieur, de vous tesmoigner le regret que j'en ay, en vous suppliant tres humblement de vouloir donner ordre à ce que cette piece, qui est de nulle valeur au delà de son poix, en main estrangere, me puisse estre mise en main, et que Monsieur vostre fils se veuille contenter que je la degage en bons deniers comptans, dont je vous donne ma parole par cestes; esperant, Monsieur, que vous trouverez raisonnable que je tasche de reparer de mon chef l'affront que ce mien fripon de nepveu a fait à nostre maison, en osant alier une marque d'honneur qui n'en devoit jamais sortir, comme je m'asseure que vous avouërez, quand un jour vous aurez pris la peine d'en entendre l'histoire, qui est trop longue pour une lettre, et est assez connue aux chroniques de l'État. Je vous demande pardon de l'importunité que je suis forcé de vous en donner, et demeure 7 Avril 1655.

1) Zie IV, blz. 465. Hij was den 2^{den} April gestorven.

2) André Champion de Chambonnières († 1670) was een voortreffelijk clavecijnspeeler, verbonden aan het Fransche hof.

3) Kopie van andere hand. — Waarschijnlijk Johan graaf van Hornes, die in 1630 gehuwd was met Johanna van Bronckhorst, vrouwe van Batenburg.

4) Nl. Christiaan Huygens Mzn.; zie IV, blz. 486. — De jonge man heeft in dit zelfde jaar nog andere stukjes uitgehaald; hij heeft nl. een meisje geschaakt en te Brussel getrouwd.

5) Zie over de daad, waarmede die medaille door Christiaan Huygens Sr. verdiend werd, en over het opschrift, II, No. 1512.

6) Willem Adriaan graaf van Hornes († 1694), later luitenant-generaal, die zich in den oorlog van 1672 zeer heeft onderscheiden.

5401. AAN DE HERTOGIN VAN LOTHARINGEN ¹⁾. (K. A.)

. Peut estre n'eussay-je gueres hezité à m'en aller acquitter de bouche jusque dans Anvers, si V. A. eust en la bonté de m'advertir de son dessein de veoir la famille musicale ²⁾; et certes, comme je me le represente, la conversation eust esté plaisante, et capable de destourner pour quelque temps les pensées de V. A. arriere de tant d'objects fascheux, qui troublent son repos. Car en somme, Madame, si les espines blessent, les espinettes gueroiroyent, et puis l'histoire du busque ³⁾ et ses dependances ne passeroit pas sans commentaire, et parfois l'on termineroit dans le vieux refrain, qu'il est permis de l'adorer, etc. Je voy que le chef de la famille se promet encor l'honneur d'autres visites de V. A., et en telle occurrence j'espere qu'un peu de preadvertence me pourra donner le moyen de disposer en sorte de mes occupations que je puisse avoir ma part au rendez-vous 19 Avril 1655.

5402. BEATRIX DE CUSANCE ⁴⁾. (H. A.)

Ik kan deze stad niet verlaten, zonder u te melden, hoezeer men aan u denkt in „la famille musiqualle”, en hoezeer ik haar daarin volg. Anvers, ce 22 Avril 55.

5403. AAN C. VAN AERSSEN ⁵⁾. (K. A.)

J'ay esté fort surpris de vous scavoir à Spijck ⁶⁾, et en intention, à ce qu'on me dit, d'y sejourner quelques sepmaines, parce que dans celle qui court nostre Exc.^e ⁷⁾ m'a dit qu'il convoquera Mess.^{rs} les nobles sur le subject de ma poursuite ⁸⁾. Dans ceste assemblée, Monsieur, j'avoy fondé toute la retenue de cest oyseau sur la branche sur vostre presence, qui debvoit luy représenter les hautes assurances qu'il vous a données en ma faveur. Vous m'aviez mesme fait celle de me permettre de l'en sommer ouvertement, si vous trouviez qu'il hezitast à se souvenir qu'il vous a pris à tesmoing et à caution de sa bonne foy. Ceste bonne flesche venant à me manquer sur mon arbaleste, j'ose vous supplier tres-humblement, Monsieur, d'adviser, s'il n'y a moyen d'en substituer une qui la vaille en quelque sorte. A mon opinion vos lettres bien serieuses ne seront point sans efficace envers ce personnage, qui vient à me rasseurer de beaucoup de bonne volonté, de bouche; mais comme il y adjouste d'un mesme ton celle de M. d'Obdam, duquel vous sçavez que j'ay subject de me mesfier, l'une et l'autre amitié me devient suspecte, et d'autant plus reconnoy-je avoir besoin de la vostre, Monsieur, qui, j'espere, ne me manquera pas en ceste occasion si importante 26 Apr. 1655.

1) Kopie.

2) De Duarte's.

3) Zie No. 5306.

4) Zie No. 5401.

5) Kopie. — Zie I, blz. 46.

6) Ééne der heerlijkheden van Van Aerssen.

7) De graaf van Brederode.

8) Nl. dat Constantijn Jr. benoemd zou worden tot lid van het Hof van Holland.

5404. C. VAN AERSSEN ¹⁾. (H. A.)

Ik heb nog getracht u vaarwel te zeggen, voordat ik de stad verliet, daar mijne boeren samenspannden, om mijne landerijen voor de helft minder dan vroeger te pachten. — Ik weet niet, waarom de man ²⁾ zich zoo haast, maar hij zal wel zijn woord moeten houden. Ik heb hem nog eens geschreven, zonder dat hij kon merken, dat het op uw verzoek was. De Spyck, ce 28 d'Avril 1655.

5405. AAN J. VAN WASSENAER. (K. A.)

L'on me fait croire que l'affaire dont je suis en poursuite se va mettre sur le tapis dans la sepmaine qui court, et si, je me retiens de vous importer en presence de la redite de ce que je vous en ay desjà tant dit. Hors d'icy mesme vous avez veu comme je me suis gardé de vous en persecuter. Maintenant que ce vient au prendre, je vous supplie tres-humblement d'aggreer que ce papier vous rafraichisse la memoire de ce que je vous suis, et ay toujours esté et toujours seray, quelque chose qui arrive. Si je m'estendoy, je sembleroy tirer en doubte tant de protestations qu'il vous a pleu me faire de l'honneur de vostre bienvueillance, et de bouche et par escrit. C'est de quoy je vous prie de croire que j'ay l'esprit bien esloigné. Tout ce qui l'inquiete, c'est que de tous ceux qui ont voix en ce chapitre, il n'y a que vous, Monsieur, qui m'avez voulu faire veoir le moins clair dans je ne sçay quels mysteres que vous avez semblé vous représenter dans les intrigues de cest affaire, ou tout le monde d'abord m'a parlé ingenuement et aveq franchise. J'espere que c'est pour mon bien, et que ne disant pas tout ce que vous en sçavez, vostre dessein est d'en faire davantage que vous n'en dites. Au moins, Monsieur, puisque j'offre de l'estoffe qui est si bien de mise, que la Cour mesme s'est déclarée de la desirer, et que tant d'honestes gens applaudissent au dessein, je ne voy pas pourquoy en ayant le succes en vos mains — ce que je pose toujours pour averé — vous ne voudriez me gratifier des marques effectives d'une ancienne amitié en une occasion qui m'importe si haultement, et qui durant nos vies sera peut estre l'unique que vous rencontrerez pour me pouvoir tesmoigner que vous n'avez pas encor cessé de me croire à toute espreuve.
29 Avr. 1655.

Je vous ay cy devant parlé d'une lettre qu'il importe que vous possediez. Je veux moy mesme vous l'aller mettre entre les mains ³⁾, pour verifer, s'il est besoin, une partie de ce qui est dit cy dessus. Pendant quoy vous me ferez justice en croyant que jamais les yeux d'aucun homme vivant n'y ont passé ni n'y passeront.

5406. AAN A. VAN DER MIJLE ⁴⁾. (K. A.) Fr.

Als de edelen voor Cats ⁵⁾ zijn, kan ik er weinig tegen hebben. Maar anders meen ik de voorkeur te hebben en hoop op uwe hulp. 29 Apr. 1655.

1) Zie No. 5403.

2) Brederode.

3) Zie No. 5046.

4) Zie I, blz. 242. Hij was lid van de ridderschap.

5) Zie blz. 226

5407. AAN J. W. GRAAF VAN BREDERODE. (K. A.)

„Pour ne vous importuner pas de trop de sollicitation personnelle, dont la fascherie m'est assez connue, je prens la liberté de vous supplier tres-humblement par ces lignes, de me faire demain jouir des effets de la bonté que j'ay subject de me promettre des assurances qu'il a pleu à V. E. m'en donner si souvent. Je voy que le bon S.^r de Cats ¹⁾ revient en campagne faisant semblant de vouloir estre accommodé d'une charge qui ne peut que l'incommoder en ses foiblesses. Je ne sçay où cela tend, quoyque je le puisse soupçonner, et cependant, si Mess.^{rs} les nobles entendent de l'y employer, et de le jeter dans la depense de quelque machine qui le puisse porter au Conseil, je sçay bien qu'en vertu de ce qui s'est passé en son regard, il faudra que j'aye patience; mais, Monseigneur, cela n'arrivant point, je supplie V. E. de promettre que je luy ramettoive que sans compter la bonne inclination que la Cour mesme a tesmoignée en faveur de mon fils, le droict de prevention est de mon costé, et qu'ayant veillé devant tous, les bonnes promesses et assurances m'ont esté données par tous, avant qu'il fut jamais pensé à ceux qui ont paru depuis en ceste poursuite. De quoy si l'on venoit à m'esconduire, j'avouë que la chose me seroit si rude, qu'au moins quelques artificiels que puissent estre aucuns des moines, je ne sçauroy l'attendre de [la] premiere voix, qui est l'abbé ²⁾, auquel, pour toute conclusion, je n'ay rien à dire, sinon ce qui s'en va sans dire, que j'espere n'avoir jamais donné subject à V. E. de me tourner sa bonne grace en indignation, et de croire que je fusse autre” 29 Avril 1655.

Ik hoor, dat er bij de steden gewerkt wordt voor Almonde ³⁾. Maar deze kunnen altijd Almonde een genoeg doen, terwijl ik alleen op de edelen kan rekenen. 30 Apr. 55.

1) Zie blz. 226.

2) Zie No. 5381.

3) Mr. Adriaan van Almonde is benoemd en heeft den 17^{den} Juni den eed afgelegd als lid van het Hof van Holland. Hij heeft in dat college zitting gehad tot 1660.